



Date du bulletin :
21 septembre 2015
Édition 1, Numéro 13

L'appariteur

Sommaire :

- Un été sportif et festif
- Résumé des conseils municipaux (avril, mai, juin et juillet)
- Concours photos
- Une auxiliaire précieuse
- Merci aux bénévoles
- Agenda
- Elections régionales
- Anniversaires
- Courses pédestres
- Course d'orientation
- Fête folklorique
- Toponymie des chemins + plan
- Fête des villageois
- Tournoi de volley
- René Roeckel ; un résistant qui force le respect
- L'accident vasculaire cérébral
- Tournée cadastrale
- La canicule, mieux vaut en rire !

Un été sportif et festif

La topographie de notre village se prête admirablement à toutes sortes d'événements sportifs et culturels. Nous avons à cœur de préserver cet environnement et à promouvoir toutes initiatives défendant la philosophie de vie « Mens sana, in copore sano » (un esprit sain dans un corps sain). Ainsi, 2000 marcheurs venus de Beblenheim ont découvert au printemps, ébahis, notre cité viticole. Ils reviendront en 2016, dicit les organisateurs. Puis ce fut au tour du Marathon Club d'investir la colline avec près de 700 participants (un record !) avant de laisser la place au Club d'orientation de Colmar dans le cadre du championnat d'Alsace de courte distance. Enfin, la cour d'école s'est transformée de juillet à mi-août en plateau sportif avec quelques matchs de volley forts disputés contre la Colmarienne II.

Sans oublier la fête folklorique qui était du " tonnerre !"



Résumé séance du Conseil Municipal du 21 avril 2015

Demandes de subventions : Le conseil municipal attribue une subvention de :

- 100 euros à l'association Apalib de Mulhouse,
- 200 euros à l'Association des « Amis des Cigognes » de Ribeauvillé,
- 100 euros à la ligue contre le cancer du Haut-Rhin

Approbation des statuts du Syndicat Intercommunal du Parc des Sports de Mittelwihr et environs (SIPS) : Afin de se mettre en adéquation avec la législation en vigueur, le syndicat du parc des sports, créé en 1953, a procédé à l'élaboration de nouveaux statuts. Le Conseil Municipal approuve ces nouveaux statuts.

Groupement de commande pour le balayage de la voirie communale : Le Conseil Municipal décide de participer au groupement de commandes concernant le balayage de la voirie et le curage des tabourets de siphons organisé par la Communauté de Communes du Pays de RIBEAUVILLE.

Nomination d'un garde-chasse privé : Le Conseil Municipal, décide de nommer M. Philippe TAGLANG d'Ostheim, comme garde-chasse particulier pour la période de location 2015-2024.

Éclairage public secteur le Schlossberg : Suite à des problèmes sur le réseau électrique les candélabres du secteur Le Schlossberg ne fonctionnent plus. La commune est sollicitée par un riverain pour une réfection rapide de cet éclairage.

Problème de circulation des motos et engins lourds sur la piste cyclable : La piste cyclable est régulièrement utilisée par de lourds engins agricoles qui se rendent à la méthanerie de Ribeauvillé. Par ailleurs de plus en plus de cyclomoteurs utilisent également cette route. La puissance et l'encombrement de l'ensemble de ces véhicules ainsi que les vitesses excessives pratiquées par les conducteurs représentent de plus en plus de risques d'accidents et de collisions. Les élus proposent de solliciter rapidement les services de la Brigade Verte afin de trouver une solution.

Urbanisme, dossiers en cours :

- **M. et Mme Laurent LIHRMANN** - Kaysersberg (Constructeur : Arlogis Houssen)
 - o Construction d'une maison individuelle hauteur du 1 Hartweg
- **M. et Mme François PETERMANN** - 13 rue de la Source
 - o Installation d'une Pergolas - Teinte: Aluminium laqué gris
- **M. et Mme Jacques KRIEGUER** - 12 rue de la Source
 - o Ravalement des Façades - Teinte : Façades Salbei 18 nuancier Caparolcolor (blanc cassé/crème) - Sous bassement : Tibet 13 nuancier caparolcolor (gris moyen)
- **Indivision BECKER** - 4 route d'Ostheim
 - o Ravalement des Façades du garage agricole et remplacement de la couverture en zinc par un bandeau en zinc anthracite + bardage bois de la porte du garage.

Installation de plaques de repérage : Le Conseil Municipal est favorable à l'installation de plaques de repérage des vannes de coupure d'eau sur les façades des maisons dans le vieux village afin que chaque habitant soit en mesure de facilement repérer la vanne en cas de problème sur son réseau (fuite d'eau...). Les propriétaires concernés seront consultés par écrit afin d'avoir leur autorisation pour l'apposition de la plaque sur la façade de leur maison.

Mise en enrobé portions de trottoirs rue des Jardins : Suite à la sollicitation de riverains, M. le Maire propose la mise en enrobé totale ou partielle des trottoirs de la rue des Jardins. Un premier devis a été demandé à l'entreprise COLAS lequel se monte à 12 253,50 euros HT. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce projet.

Résumé séance du Conseil Municipal du 18 mai 2015

Subventions : Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de fonctionnement aux associations et organismes suivants :

- Amicale des Sapeurs-pompiers de Zellenberg : 200 euros
- Association le Beffroi de Zellenberg : 200 euros
- Association Trait d'Union de Zellenberg : 200 euros

- Chorale Sainte-Cécile de Zellenberg : 200 euros
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers : 276 euros
- Subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association le Beffroi de Zellenberg pour l'organisation d'un concert de Noël.

Urbanisme, dossiers en cours :

- **Mme Marie-Louise FUCHS** - 15 Rte des Vins
 - Installation de volets roulants - Teinte : brun
- **M. Patrick RENTZ** - 3 Le Schlossberg
 - Installation d'une piscine semi-enterrée

Transformation d'une salle à l'école : En vue d'une éventuelle ouverture de classe à la rentrée prochaine, les élus décident d'aménager la salle Pfister. Pour ce faire une demande de changement de destination du local doit être faite auprès des autorités compétentes.

Accessibilité des bâtiments publics : La commune consulte différents bureaux d'études pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public et la rédaction du dossier Ad'ap avant le 27 septembre 2015.

Éclairage public Schlossberg : M. le Maire présente un devis pour la mise en place éventuelle de candélabres solaires. Le coût est d'environ 5.700 euros HT par candélabre. Les candélabres solaires ne sont pas esthétiques et ne s'intègrent pas dans le secteur du Schlossberg. Les élus souhaitent qu'une autre solution soit trouvée.

Escalier long du caveau du Froehn : L'écoulement des eaux de pluie du Schlossbergweg n'est pas satisfaisant. Malgré l'installation d'une grille, l'eau se déverse sur l'escalier entraînant saleté et feuilles mortes. L'hiver posera des problèmes de gèle.

Résumé séance du Conseil Municipal du 22 juin 2015

Accessibilité des bâtiments publics : Après consultation de différents bureaux d'études, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société Qualiconsult d'Entzheim pour un montant de 2250 euros HT.

Ecole unique BMZ – avenant n°1 à la convention : Le comité de pilotage de l'école unique Bennwihr-Mittelwihr-Zellenberg a décidé de mettre à jour la convention de l'école unique afin de mieux correspondre aux besoins de fonctionnement actuels. Le Conseil Municipal, approuve l'avenant à la convention de l'école unique.

Éclairage public secteur « Le Schlossberg » : Plusieurs solutions ont été évoquées afin de rétablir l'alimentation en électricité des candélabres sans pour autant ré-ouvrir l'enrobé venant d'être posé dans ce secteur. La solution la moins onéreuse est un raccordement sur le réseau aérien. Après consultation, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Eiffage de Colmar pour un montant de 1658,50 euros HT.

Éclairage public secteur « rue de la source » : L'armoire électrique du quartier de la source est vétuste et plus aux normes. Après consultation, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Eiffage de Colmar pour un montant de 4055 euros HT.

Demande d'achat de terrain : M. et Mme Cyrille Meyer - 11 rte d'Ostheim, sollicitent l'acquisition d'une partie du terrain communal situé devant leur propriété. Il s'agit d'une parcelle communale cadastrée section 9 – DP, aujourd'hui en nature «espace vert», non affectée au domaine public de voirie mais cependant faisant partie du domaine public de la commune et libre d'accès au public. Son aliénation nécessite obligatoirement une opération de déclassement du domaine public communal, avec arpentage, consultation des services de France Domaine et acte notarial. Le Conseil Municipal souhaite que ce dossier soit étudié de manière plus approfondie et propose de reporter cette demande à une réunion ultérieure.

Lot de chasse – agrément de permissionnaires : Le Conseil Municipal, émet un avis favorable à la demande d'agrément de Messieurs Gérard KUEN de Colmar, Roland MALASSE de Bergheim et Gérard KLINGER de Hunawehr, en qualité de permissionnaires du lot de chasse communal.

Déclarations d'intention d'aliéner : La commune a renoncé à faire valoir son droit de préemption pour les ventes :

- **Quiri/Batot :** Section 9 n°150/85 - 35 Rue du Schlossberg, d'une surface de 02,12 ares, vendue au prix de 72.000 euros à M. Jérôme NAVILIAT et Mme Natacha MATHIEU.
- **Wirth – Berger :** section 4 n° 12 lieudit Burgreben d'une surface de 15,93 ares de vignes vendue au prix de 17.523,- € à M. Olivier Berger.

Mise en enrobé passage du Schlossberg : La commune a été sollicitée pour la remise en enrobé du passage situé à hauteur du caveau du Schlossberg. Après consultations de plusieurs entreprises, le Conseil Municipal décide de renoncer à ce projet qui sera revu lors d'un chantier de voirie ultérieur.

Réhabilitation du Leimerweg - 1ère tranche : Projet de réhabilitation du chemin du Leimerweg par la pose de dalles alvéolées. La réalisation des travaux est prévue en plusieurs phases, la première étant d'environ 250 ml. Les dalles alvéolées seront achetées et posées par la commune avec l'aide du syndicat viticole et des viticulteurs riverains. Des devis sont en cours.

Urbanisme, dossiers en cours :

- **Mme Jolène HUNTER** - 67 Rue de la Fontaine
 - o Réhabilitation – remplacement des portes et fenêtres, ravalement des façades et installation de fenêtres de toit.
- **Mme BOMMLAER Sophie** - 6 rue de la Source
 - o Ravalement des façades

Urbanisme – Organisation de l'instruction des autorisations et actes du droit du sol : La loi ALUR du 24 mars 2014 supprime l'aide de l'État aux petites communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le Conseil Municipal décide de ce fait de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme au service instructeur mutualisé mis en place par la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé et la Ville de Ribeauvillé à compter du 1er juillet 2015.

Numérotation de voirie : Le Conseil Municipal, décide d'octroyer à Monsieur Mathieu DOSCH l'adresse : 15a rue de la Source.

Travaux annuels de fauchage-débroussaillage : Les travaux de fauchage-débroussaillage sont prévus 1ère quinzaine d'août. Le travail est effectué par la EARL du sacré cœur, M. Philippe ANCEL.

Réhabilitation bâtiment communal 9 rue du Schlossberg : M. Régis WATREMEZ, Directeur du Patrimoine de Colmar-Habitat, viendra en mairie le vendredi 26 juin 2015 concernant le projet de réhabilitation du bâtiment communal 9 rue du Schlossberg. Les élus sont invités à participer à cette réunion.

Ancien monument aux Morts - création d'une plateforme : Projet de création d'une plateforme pour exposer le vestige de l'ancien monument aux Morts mis à jour lors des travaux de la route d'Ostheim.

Concours photos : Après projection des photos prises par les participants au concours de photos d'automne et vote, la photo « nid de cigogne dans la brume » prise par M. Arnaud WAGNER de Zellenberg remporte le plus de suffrages. Un livre « les images racontent Zellenberg » de Monsieur Georges PONCHON et une bouteille de vin blanc d'Alsace seront remis en guise de récompense.

Emplacement pour personnes à mobilité réduite : Régulièrement des personnes valides stationnent sur l'emplacement pour personnes à mobilité réduite située Place du 19 Décembre 1944. Monsieur le Maire est chargé de faire un courrier de rappel à la loi. A défaut il sera demandé aux services de la Brigade Verte de verbaliser.

Résumé séance du Conseil Municipal du 20 juillet 2015

Prescription de la révision du P.O.S. en vue de sa transformation en P.L.U. : Le Conseil Municipal, décide de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en vue de le mettre en forme de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Fixation de tarif et règlement du columbarium : Le Conseil Municipal, adopte le règlement du columbarium et du Jardin du souvenir, et décide de fixer comme suit les tarifs pour le columbarium :

- Concession Case columbarium 15 ans : 160 €
- Concession Case columbarium 30 ans : 320 €

Urbanisme - dossiers en cours :

- **M. Patrick RENTZ** - 3 Le Schlossberg
 - o Projet : Installation d'une piscine semi-enterrée
- **Mme Fabienne KLEIN** - 12 Hartweg
 - o Projet : remplacement volets roulants et porte, ravalement des façades.
- **M. et Mme Laurent LIHRMANN** - 4a rue du Geisbourg - Kaysersberg
 - o Projet : Construction d'une maison individuelle à Zellenberg - 1 Hartweg

Recrutement de personnel temporaire : M. le Maire propose de recruter 2 agents contractuels temporaires pour faire face d'une part à la période de congés d'été de l'agent technique et d'autre part à un accroissement temporaire d'activité et la mise en place d'une meilleure organisation et coordination du service technique.

Déclaration d'intention d'aliéner : La commune a renoncé à faire valoir son droit de préemption pour la vente de la maison section 9 n° 73 - 31 Rue du Schlossberg, d'une surface de 1,23 ares, vendue au prix de 60.000 euros à M. Falk BAUMANN de RIQUEWIHR.

Lot de chasse intercommunal : la Commune de Riquewihr a transmis l'état de répartition de la recette de la location du lot de chasse intercommunal au prorata des surfaces de chaque commune. La commune de Zellenberg percevra un montant de 960 euros par an sur la période de location de chasse 2015-2024.

Syndicat Mixte Montagne, Vignoble et Ried : le comité syndical du SCoT Montagne, Vignoble et Ried démarre la révision du SCoT (schéma de cohérence territoriale). Pour ce faire une réunion de travail est organisée le 19 septembre 2015. Monsieur le Maire, Monsieur Christian Keller et Mme Fanny Ermel y participeront.

Aménagement Route d'Ostheim : la réunion de levée des réserves du chantier de mise en sécurité de la Route d'Ostheim aura lieu le lundi 27 juillet à 14h30.

Arrosage : M. le Maire fait savoir que l'agent communal sera absent du 24 au 27 juillet 2015. Les élus se chargeront de l'arrosage pendant cette période.

Surpresseurs : en raison d'un problème d'étanchéité du local sous-terrain situé Place de la Fontaine Bacchus et destiné à accueillir les surpresseurs, le maître d'œuvre suggère que l'armoire électrique de contrôle commande des surpresseurs soit placée hors du local sous-terrain.

Fête des villageois : Les élus décident de la prise en charge d'une partie de l'apéritif lors de la fête des villageois organisée par l'association du Beffroi.

Concours photo



Photo lauréate du 1^{er} prix au concours de la photographie. Cliché réalisé par Arnaud WAGNER. Toutes nos félicitations à Arnaud et à tous les participants au concours.



Une auxiliaire précieuse vous dit au revoir.

Katja fut une auxiliaire précieuse durant le mois d'août. Son contrat d'achève le 4 septembre.

Malgré la chaleur, Katja aura prodigué aux massifs de fleurs sa passion pour les plantes et des soins unanimement appréciés. Bonne chance à Katja ... qui enchaine immédiatement des vendanges à Zellenberg.

Merci aux bénévoles

Il a été constaté que de nombreuses réparations sont réalisées dans la plus grande discrétion par certains bénévoles. Petits gestes qui améliorent le quotidien et qui permettent à la commune de réaliser à terme de substantielles économies. Coup de chapeau à toutes ces petites mains. Nos remerciements sont à la hauteur de leur discrétion et disponibilité.



Prochaines dates à retenir



21 septembre à 20h : Conseil Municipal

11 novembre à 10h30 : cérémonie du 11 novembre

29 novembre à 12h00 : fête de Noël des personnes âgées

06 décembre de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections régionales

13 décembre de 8h à 18h : 2^{ème} tour des élections régionales

Courant novembre : atelier bricolage pour décors de Noël (la date sera communiquée ultérieurement)

Inscription exceptionnelle sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre 2015

La loi n°2015-852 du 13 juillet 2015 prolonge jusqu'au 30 septembre 2015 les délais d'inscription sur les listes électorales pour favoriser la participation aux élections régionales.

Qui est concerné ? Les électeurs qui viennent de déménager ou qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune bénéficient ainsi d'un délai supplémentaire pour s'inscrire.

Quelles pièces produire ? C'est très simple, vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Dans quel délai ? Il convient de se présenter à la mairie avant le 30 septembre, dernier délai. Après, il sera trop tard et vous ne pourrez pas voter les 6 et 13 décembre 2015 pour désigner les représentants des nouvelles grandes régions.



Les quinquas et plus à la fête

Joyeux
Anniversaire

Septembre :

Nom	Epouse	Prénom	Date naissance	Âge
HORVATH	RENTZ	Liliane	04/09/1944	71
KRAEMER		Claude	09/09/1949	66
LINCK	WESPISER	Régine	09/09/1956	59
BECKER		Jean François	10/09/1963	52
RENTZ		Michèle	13/09/1950	65
FINANCE	HEINZ	Joséphine Maria	14/09/1917	98
CASPARD		Jean Paul	15/09/1950	65
FENDER		François	16/09/1943	72
HUENS	BERLENBACH	Marie Jose	18/09/1945	70
MULLER		René	19/09/1946	69
CARTRY	GRAFF	Marie Robert	23/09/1950	65
BOEHRER		Jean Michel	25/09/1962	53
MEYER		Jean Marc	30/09/1961	54

Octobre :

Nom	Epouse	Prénom	Date naissance	Âge
KOEFFER		Léon	01/10/1934	81
RICHTER	FUCHS	Marie Louise	02/10/1943	72
RICHTER	FEHR	Marie Jeanne	03/10/1938	77
FUX		Bernard	07/10/1959	56
SCHNEIDER		Thierry	08/10/1962	53
EBLIN		Jean Michel	10/10/1959	56
BAILLIE	FUCHS	Francine	16/10/1946	69
FARINHA		Jose	18/10/1956	59
SIGRIST		Charles	18/10/1932	83
BRAND		Pascal	22/10/1963	52
WITTMANN	SIGRIST	Irène	30/10/1940	75

Novembre :

Nom	Epouse	Prénom	Date naissance	Âge
MEYBLUM		Hubert	02/11/1964	51
TREPIER		Henri	02/11/1918	97
WINGERT	FENDER	Marie Anne	02/11/1952	63
RENTZ	TEMPE	Anne Marie	03/11/1960	55
BUOB		André	05/11/1952	63
TRIPP		Jean Jacques	05/11/1938	77
FEHR		Jean Noel	10/11/1960	55
FUCHS		Aloyse	14/11/1933	82
LAUFER		Jean Paul	14/11/1964	51
BELTZUNG		Dominique	15/11/1958	57
STADELMEIER		Henri	17/11/1958	57
TRIJASSON		Christian	19/11/1942	73
WACHTER		Eugène	22/11/1932	83
WINDHOLTZ	KELLER	Cécile	22/11/1943	72
HORRENBERGER	MEYER	Patricia	25/11/1965	50
RINGLER		François	27/11/1932	83
CHRISTEN	WINDHOLTZ	Marie Thérèse	29/11/1924	91

Les Perles du Vignoble et La Ronde du Sonnenglanz 2015



Dimanche 26 avril, ont eu lieu les 2 courses organisées par le Colmar Marathon Club : les Perles du Vignoble (16 km) et la Ronde du Sonnenglanz (9,5 km). Ces courses qui se déroulaient dans le vignoble entre Beblenheim, Riquewihr, Mittelwihr, Hunawehr et Zellenberg, avaient lieu pour la 3^{ème} année consécutive.

Les parcours des 2 courses étaient constitués pour moitié d'asphalte et de chemins. Ils arpentaient les collines du vignoble, les centres historiques de quelques-uns des villages et les forêts alentours, permettant ainsi aux coureurs d'apprécier la beauté du parcours et du paysage.



Résultats, Perles du Vignoble (16 km) :

1. Emmanuel ALLENBACH (Jog'R Le Team) en 55'45''
(pulvérisant le record de l'épreuve établi l'an passé par Régis Haegelé de 1'17'')
2. Brice DONISCHAL (Colmar Marathon Club) en 57'45''
3. Johan TSCAENN (Colmar Marathon Club) en 59'53''

Résultats, Ronde du Sonnenglanz (9,5 km) :

1. Thomas WEBER (Châtenois) en 35'42''
2. Régis HAEGELE (Sélestat) en 35'45''
3. Eskilah GHOMRANI (Asl La Robertsau) en 37'35''



Course d'orientation : Les meilleurs d'Alsace

*Le championnat d'Alsace de Course d'orientation a posé ses quartiers à Zellenberg le 21 juin 2015.
L'occasion pour la commune d'accueillir les meilleurs spécialistes alsaciens en la matière.*



Le matin a été consacré au sprint, course rapide autour du vieux village ; l'après-midi, près de 150 orienteurs ont découvert à l'ouest le contrefort vosgien mi viticole mi forestier sur les hauteurs du Windsbuhl afin de pointer les balises électroniques posées dans quelques ravines, dépressions, pieds de falaises... Bref de quoi contenter tout le monde, qu'il soit initié ou simple marcheur.

Le quartier général fut établi dans l'école du village, centre névralgique orchestré par Michel Duboc, cartographe et informaticien.

Cette journée fut aussi l'occasion de fêter les 30 ans d'existence du COC honoré par la présence de deux membres fondateurs, Yvette et Paul Loos venus en voisins sabrer le champagne et procéder à la distribution du biscuit d'anniversaire concocté par un sympathique pâtissier local.

Moments particulièrement émouvants, entrecoupés de quelques récits souvenir qui font la richesse humaine du club. Actuellement le COC « caracole » en tête d'affiche et fait partie de l'élite nationale. En marge de cette cérémonie souvenir, Jean-Marc Meyer, représentant du président Kiriam Meyer a proposé de mettre en place un circuit d'initiation pour les élèves du village et du RPI ainsi qu'un circuit permanent sur le ban de Zellenberg.



Fête folklorique : un succès du tonnerre



La fête folklorique organisée par l'association Trait d'union, en lieu et place des traditionnelles festivités du « s'Wielada », a constitué une première. A la grande satisfaction des organisateurs, celle-ci a recueilli les faveurs d'un public très nombreux venus de tous horizons.



La fraîcheur de la place des marronniers, associée à la convivialité et gratuité de la soirée, a contribué de toute évidence au succès de cette fête. Le pari n'était pas gagné pour autant puisqu'aucun événement de ce type n'avait jamais été organisé dans la cité viticole.

Une fois de plus, quelques retraités, nourris par la passion du village, ont remis le pied à l'étrier sous la conduite de l'incontournable Gilbert Caspard, qui fit preuve d'ubiquité pendant trois journées d'intense activité. Au jour J, il fallait mobiliser une vingtaine de bénévoles supplémentaires sous la direction Marie-Odile Farinha. Pari gagné. Pour le reste, c'était le « Zellenberger System » cher à l'abbé Neff qui prédomina, compromis entre le « fatum » latin et la Providence catholique sur fond d'organisation plus ou moins empirique. Trois jeunes menèrent le bar tambour battant et ne se laissèrent pas déborder par le stress ambiant engendré par le problème technique d'une tireuse poussive. Jean-Gael confiera « qu'il vaut mieux être devant le bar qu'à l'intérieur. Ici on travaille à 2000 volts ».

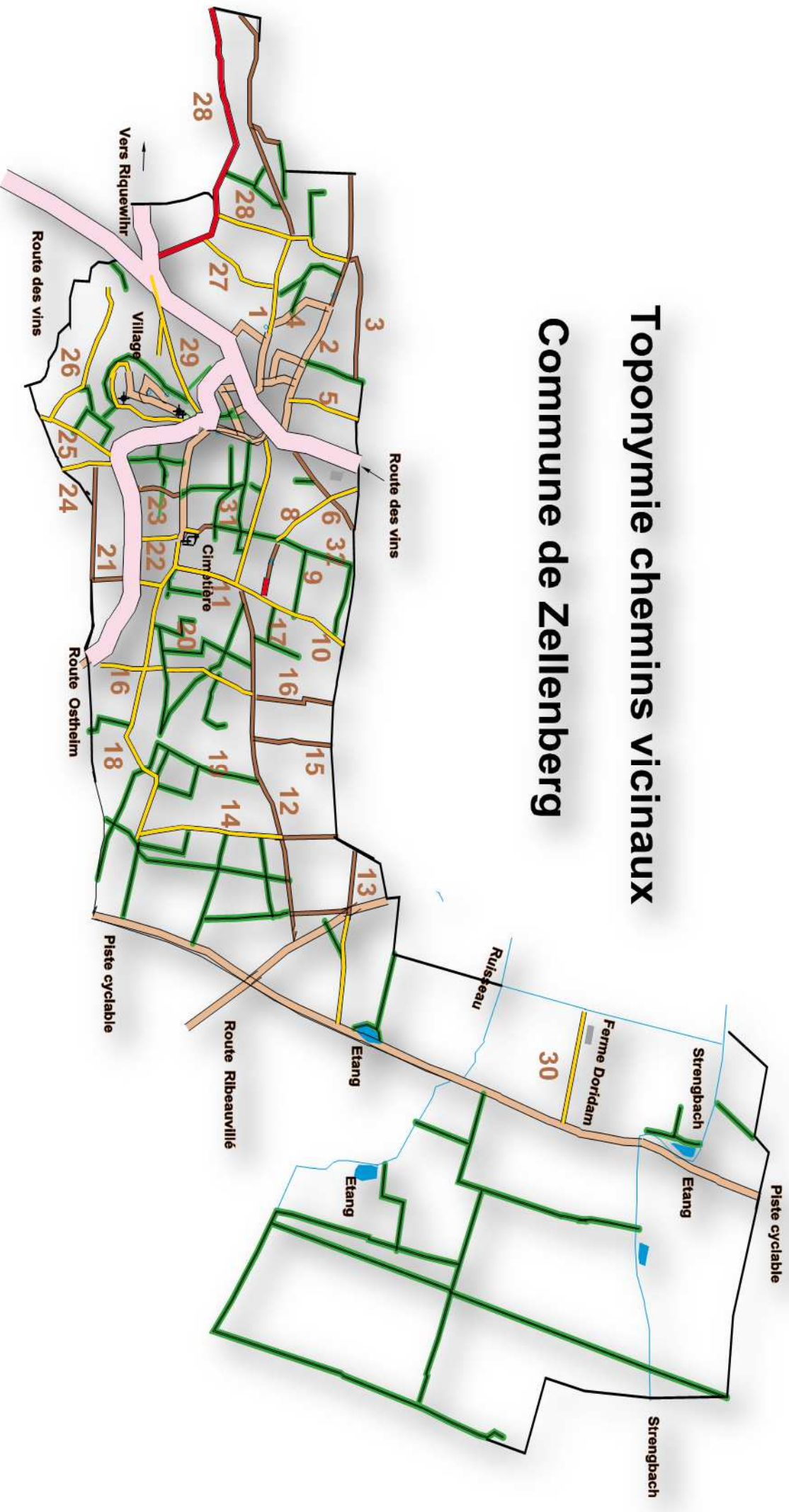
L'ambiance générale de cette performance était assurée par l'excellent groupe folklorique Holatrio hop 'sasa soucieux d'animer un public de tous âges, avec farandoles d'enfants, mascotte, jeux d'adresse rythmique d'un chapeau virevoltant de tête en tête et concours du meilleur souffleur d'alphorn. Bref, une veillée authentique comme on l'aime. Puis, à la note finale d'un slow langoureux, un tourbillon de poussière s'engouffra dans la frondaison des arbres et le vent souleva jupes et toile des auvents tandis que les éclairs zébrèrent au loin le contrefort vosgien. Un autre spectacle naturel s'annonçait sous l'œil hagard et incrédule des organisateurs. Les éléments se déchaînaient, prélude d'une mini-tornade dévastatrice.

La place se vida spontanément. La fête était « pliée » à 23 h 30. En philosophe, et n'ayant de surcroît plus rien à vendre, le président fit contre mauvaise fortune bon cœur, et renvoyant les bénévoles se coucher à une heure décente, histoire de reconstituer les forces pour une bonne matinée de rangement.

Toponymie des chemins

N°	Nom chemin	Signification
1	Hartweg	Terrain boisé peu fertile
2	Hutweg	Hut désigne la baraque, maisonnette
3	Lerchenbergweg	Désigne le mélèze. Bois de mélèzes
4	Supplerweg	Suppeler; 1763 Suppler.
5	Rimelsbergweg	Viendrait de Reinboltzberg -- chemin du coté de Ribeauvillé
6	Bergheimerweg	Chemin menant à Bergheim
7	Holzweg	Déformation de Hohlenweg. Chemin creux
8	Graffenrebweg	Chemin appartenant au seigneur
9	Hoesleinrebenweg	Viendrait de Hasala - coudrier - noisetier
10	Hagenschlaufweg	Hag= haie. Terrain plein de haies
11	Aarengassweg	En germanique <i>aar</i> désigne l'eau. Le Lauenbach à proximité rendait ce chemin spongieux.
12	Leimerweg	Leimen- marne. Chemin boueux
13	Hohlweg	Chemin creux
14	Rittelpfad	Voir aussi Ritterpfad
15	Neuweg	Nouveau chemin
16	Burgrebenweg	Vignoble du château
17	Unter-Hagenschlaufweg	Chemin de haie en aval.
18	Allmendweg	Allmend désigne un pâturage communal
19	Mittlererweg	Chemin du milieu
20	Ruestweg	Ruest même origine que ville de Rust. Ruhen rasten - demeurer
21	Muesselweg	Attesté en 1482. de Musel. Autre de nom de marais, tourbière.
22	Spaeneleweg	Spaenen - copeaux de bois
23	Brunnelweg	de Brunn - fontaine ou source. La fontaine encore existante servait à l'abreuvement des troupeaux.
24	Heilweg	Heil désigne le coteau
25	Steinackerweg	Chemin pierreux
26	Burghaldenweg	Die Halde désigne un coteau, une pente où l'on déverse des gravats du château
27	Kronenburgweg	Chemin du lieu-dit Kronenburg : serait une déformation de Krottenberg
28	Koetzlerweg	Attesté en 1441. Origine à creuser.
29	Dornenweg	Chemin bordé de ronciers
30	Durrenbachweg	Prairie sèche et maigre
31	Rittenrebenweg	chemin de vignes des chevaliers
32	Krahennestweg	Chemin de nidification des corbeaux.

Toponymie chemins vicinaux Commune de Zellenberg



Fête des villageois, dans un écrin de verdure

La traditionnelle fête des voisins a été rebaptisée à Zellenberg « fête des villageois », terme générique jugé plus généraliste et non exclusif.



Quarante-cinq villageois ont répondu présent aux sollicitations de l'association « Le Beffroi » qui a mis tout en œuvre pour faire de la journée du 12 juillet un événement convivial exceptionnel dans le cadre enchanteur du jardin presbytéral.

Il est vrai que l'organisation d'une telle journée a été facilitée par la présence d'une invitée employée chez un traiteur local pour qui ce type de manifestation est une sinécure.

L'apéritif fut pris dès 11 h 30 sous un soleil généreux agrémenté d'une brise fort agréable.

Le président du Beffroi eut le plaisir de découvrir au petit matin sur le pas de sa porte un carton de vin déposé par un généreux donateur anonyme. Ce dernier souhaitait aux villageois une bonne dégustation.

L'apéritif fit place à une ambiance de retrouvailles très villageoises qui devraient déboucher sur le projet en octobre d'un « stammdisch » autour des événements de la Seconde Guerre mondiale.

En fin de journée, une invitée exhorta l'association à acheter des coussins afin d'atténuer la dureté des chaises. Objection retoquée par un organisateur sur ton de la plaisanterie : « Que s'il était très heureux d'accueillir les voisins, il était encore plus heureux de les voir repartir. » Bref une journée passée dans l'insouciance qui s'acheva vers 18 h sous la brise vespérale avec la promesse de se revoir l'année prochaine.



Tournoi de volley Match au sommet

La tradition est dorénavant bien ancrée à Zellenberg, celle d'un match au sommet opposant les viticulteurs de la cité médiévale à l'équipe féminine de la « Colmarienne II.



« Pour moi, dira Geneviève de la Colmarienne, c'est un plaisir renouvelé de me retrouver avec mes amis sur la place de l'école au pied de la tour des cigognes et d'être applaudie de surcroît par le craquettement des échassiers et de leur progéniture. C'est un instant de convivialité privilégié partagé avec les deux équipes à l'issue du match dans le jardin presbytéral. Longue vie à ce mini-tournoi ».

Pour les organisateurs, la mise sur pied d'un tel événement en plein mois de juillet n'est pas une sinécure. Le contexte est aggravé par la lutte acharnée des viticulteurs contre le fléau de l'oïdium, mildiou et autres champignons qui prolifèrent dans les vignes. Ceux-ci sont obligés de traiter la maladie tard dans la soirée. Cependant la canicule a laissé place à un temps plus clément mais nuageux et venteux. Une fois de plus, le président dut se rabattre sur son carnet d'adresses pour constituer une équipe cohérente et « revisitée » susceptible de battre les jeunes femmes décidées à en découdre. Bref des conditions météorologiques quasi idéales pour faire de cette soirée une belle réussite.

Martine Bucher, donna le premier coup de sifflet et la partie démarra sur les chapeaux de roue, avec un tour de chauffe à l'avantage des viticulteurs. La deuxième partie se corsa et chaque point était défendu et négocié avec acharnement avec un break pour les féminines qui lâchèrent prise en fin de partie. Quelques frappes percutantes de Vincent, de Jean-Yves et de Pierre donnèrent une bonne conclusion à cette deuxième partie. Piquées au vif, les féminines, plus expérimentées, retrouvèrent leur ascendant, mais à la faveur d'attaques incohérentes et anarchiques de l'équipe adverse, elles perdirent une nouvelle fois le fil de la troisième partie et lâchèrent une nouvelle fois du lest. Score équivalent au précédent à la faveur des locaux.

Puis la soirée se termina sur de très beaux échanges de balle et un repas chaleureux arrosé par quelques bonnes bouteilles frappées de Vincent.

René Roeckel : Un résistant qui force le respect

François René Roeckel né le 28/09/1909 à Zellenberg est le premier garçon d'une fratrie de trois enfants des époux Jean Adam ROECKEL (24/12/1855) marié en secondes noces à Eugénie Winckel (14/05/1878 à Ostheim). Deux frères partageront son existence: Désiré Paul (30/01/1911) et Camille (12/12/1916). René Roeckel épousera Armande Nède, le 28 février 1931. Le couple donnera naissance à Eliane, leur unique fille. En 1934 il s'établit avec son épouse à Bourg-Le-Reine -92 et en 1941 à Antony.-92



Maison natale de René ROECKEL (actuelle 46, rue du Schlossberg)



René ROECKEL sur sa moto en 1936 avec son beau-frère Raymond Nède.

Dès l'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle, il se mit activement à organiser la résistance, distribuant des tracts qui appelaient à s'opposer aux troupes d'occupation.

Au contraire de Paul-Henri Thilloy, René Roeckel, Alsacien d'origine, secrétaire de la section locale du parti communiste en 1938, préconisait l'action. Lieutenant FTP, il participa à de nombreux sabotages et, surtout, à des attentats contre des officiers allemands. Arrêté avec cinq membres de son groupe (deux « triangles » qui se réunissaient pour la première fois) par des policiers français le 6 décembre 1943, condamné à mort par un tribunal militaire le 16 mars 1944, il sera fusillé huit jours plus tard.

Dans sa dernière lettre à ses parents, écrite à la prison de Fresnes, le 24 mars, après qu'on lui a annoncé qu'il allait mourir, il dit : « On vient de m'informer que le jugement sera exécuté tout à l'heure à 15 heures... Je demande pardon à tout le monde de ce qu'involontairement mes soldats ont pu causer comme mal aux patriotes qui nous ont aidés. Ne nous regrettez pas, ne nous pleurez pas et ne perdez pas de temps sur ma tombe, oubliez-nous et soyez heureux. Nous avons une belle mort. »

Forces Françaises de l'Intérieur

Front National

FRANCS-TIREURS PARTISANS FRANÇAIS

COMITE MILITAIRE NATIONAL

DUPLICATA PARIS le 4 SEPTEMBRE 1944

C E R T I F I C A T

Je soussigné, Colonel BAUDOUIN, Commandant Militaire National des Francs-Tireurs et Partisans Français, certifie que :

René ROECKEL
LIEUTENANT F.F.I.

s'est engagé volontairement dans les rangs des F.F.I. - F.T.P.F. en MAI 1942 sur la région SUD de Paris, comme combattant. Il devient chef de groupe, puis de détachement (Septembre 1942) De Septembre 1942 à Juin 1943 il devient Commandant Militaire de la région Sud de Paris, et en Juin 1943, nommé Commandant Militaire de la rive gauche de Paris (120 Hommes armés) fonction correspondant au grade de LIEUTENANT F.F.I. en vertu du télégramme du Général Koenig en date du 6 Juin 1944.


Il fut arrêté le 11 Décembre 1943 à fusillé au Mont Valérien le 24 Mars 1944. Tombé dans le combat pour la libération du territoire, a droit à la mention " mort pour la France".

P. le Comité Militaire National des F.T.P.F.
Le Colonel BAUDOUIN
(S) BAUDOUIN

Fait pour authentification de la signature ci-contre J.O. Le Chef de l'Etat Major de la Région de Paris Le 17 Octobre 1945

Cachet : Région Militaire de Paris Bureau F.F.I. MAT-LAJOR

POUR COPIE CONFORME
à l'original qui nous a été représenté
et aussitôt rendu
ANTONY le 22 FEV 1947



Paris, le 2 avril 1952

ASSOCIATION NATIONALE des Anciens Combattants des FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR
Francs-Tireurs et Partisans Français et leurs amis

Comité Départemental de la Seine
53 rue de Rochechouart
P A R I S - 9e
TÉL. TRUDAINE 04 92

A T T E S T A T I O N
- - - - -

Je soussigné Lieutenant-Colonel SCOLARI chargé de la liquidation des dossiers des Anciens Combattants des Francs-Tireurs et Partisans Français de l'Île de France pendant la clandestinité, certifie sur l'honneur que :

ROECKEL François René - alias RAJACK né le 28 septembre 1909 à Zellenberg (Haut-Rhin) (la Veuve Madame Roeckel-Piard demeure 18, Rue René Roeckel à ANTONY (Seine)

s'est engagé volontairement dans les rangs des F.T.P.F., partie intégrante des Forces Françaises de l'Intérieur, en mai 1942, sur la Région Parisienne (détachement Alsace-Lorraine) sous les ordres du Colonel EPSSTEIN fusillé.

Il a été homologué au grade de LIEUTENANT.

Il a participé à de nombreuses opérations contre les troupes d'occupation, notamment :

- Plusieurs attaques d'Allemands isolés, pour récupérer leurs armes.
- 15 juillet 1943, attaque d'une plate-forme de D.C.A. d'un train allemand à VERSAILLES (plusieurs Allemands tués - Wagons mitraillés)
- Août 1943 incendie du garage TODT à Sceaux (plusieurs camions et carburant détruit.)

Pour les faits de résistance précités, et à la suite d'une filature et de l'arrestation de plusieurs membres du détachement Alsace-Lorraine il fut arrêté le 11 décembre 1943 à son domicile à ANTONY.

Interné à FRESNES et fusillé le 24 Mars 1944 au Mont Valérien.

Il a toujours combattu avec courage et honneur.

Nous délivrons le présent certificat pour valoir ce que de droit.

signature.

Les copies des documents nous renseignent sur les actions entreprises par René Roeckel

Le devoir de mémoire

Le 3 Décembre 1944, la ville de Bourg-la-Reine rend hommage à trois de ses plus courageux citoyens, morts pour la libération de leur pays, en donnant leurs noms à des rues de la commune : Jean-Roger Thorelle (rue de la Madeleine), Paul- Henry Thillooy (rue du Pont) et René Roeckel (rue du Chemin de Fer).

La Municipalité, soucieuse de perpétuer leur souvenir, appose des plaques commémoratives dans la rue Jean- Roger-Thorelle, le 5 novembre 1994, rue Paul-Henry-Thillooy, le 18 juin 1997 **et rue René-Roeckel**, le 2 décembre 2006.

« René Roeckel - (1909 - 1944) naît le 28 septembre 1909 à Zellenberg, en Alsace. Après ses études au collège épiscopal de Colmar, il arrive à Paris en 1929.

Sa maîtrise de la langue allemande lui permet d'être interprète au Comptoir national d'escompte, puis il entre chez Philips comme comptable et devient tourneur, à la Société d'outillage mécanique et d'usinage (Somua). Il se marie à Bourg-la-Reine avec Armande Nède, le 28 février 1931. Le couple s'installe 22, avenue Galois jusqu'en 1941, puis rue Henriette (actuelle rue René-Roeckel) à Antony.

Il s'engage en politique et devient secrétaire de la section communiste de Bourg-la-Reine. Il est mobilisé et envoyé à Bordeaux, à la Somua, comme affecté spécial, en 1939. Démobilisé en 1940, il rejoint en mai 1942, les Ftpf (Francs-tireurs et partisans français) au sein du détachement Alsace-Lorraine, dirigé par le colonel Epstein.

De septembre 1942 à juin 1943, il est le commandant militaire de la Région Sud de Paris. Puis, jusqu'à son arrestation, il est nommé commandant militaire de la Rive Gauche de Paris. Il dirige alors un groupe spécial composé de 120 hommes qui participent à de nombreuses opérations contre les forces d'occupation, avec notamment l'élimination du général allemand responsable du camp de Drancy. Vêtu d'un uniforme allemand, René Roeckel fait libérer des convois de prisonniers de la prison de Fresnes.

Il obtient le grade de lieutenant qui sera officiellement homologué par l'Armée en 1946. René Roeckel, dit Rajac, est arrêté le 11 décembre 1943 à la gare d'Antony à la suite d'une filature de plusieurs membres de son équipe. Le même jour, sa femme Armande et son beau-frère, Raymond Nède, sont appréhendés dans leur pavillon d'Antony. Déportée à Ravensbrück puis à Mauthausen, Armande est évacuée le 22 avril 1945 lors d'un échange avec des prisonniers allemands. Son frère Raymond meurt à Mauthausen le 16 mars 1945.

Après son jugement à la prison de Fresnes, René Roeckel est conduit le 24 mars 1944 au mont Valérien avec son peloton. Il est fusillé en chantant la Marseillaise.

La veille, il écrivait une lettre d'adieu à ses proches : « Nous vous quittons pleins d'espoir en un avenir meilleur et radieux pour vous, et c'est la certitude d'y avoir contribué qui nous reconforte par cette belle journée de printemps. »

La ville de Bourg-la-Reine donne son nom à l'ancienne voie du Chemin de Fer, le 3 décembre 1944. « Mort pour la France », il est inhumé au cimetière de Bourg-la-Reine, le 21 juillet 1946. »

Autres faits de résistance : Destruction d'un banc d'essai d'avions allemands. Celui-ci est hors d'usage pour plusieurs mois.

Le 15 juillet 1943, avec ses hommes, il attaqua une plate-forme DCA d'un train allemand à Versailles.

En août 1943, il incendia le garage de L'organisation Todt, à Sceaux, où carburant et camions furent détruits.

Une femme qui devait être fusillée en même temps et qui fut graciée à la dernière minute témoigna : « Il a conduit ses hommes jusqu'au peloton d'exécution en chantant la Marseillaise, et tous sont morts avec courage. »

Voici deux lettres émouvantes de René Roedel :

« Prison de Fresnes, le 24 mars 1944.

A mes chers parents,
A Pépère, Elodie, Raymond,
A mes frères et tous mes chers amis,

On vient de nous informer à 11 heures que le jugement rendu le 16 courant a été confirmé par le Général et sera exécuté tout à l'heure à 15 heures. En ce qui me concerne, je ne puis rien regretter, je suis resté droit et honnête jusqu'au bout, mais j'ai infiniment de remords en pensant à tous les soucis, les ennuis et la misère que je laisse derrière moi. Je pars sans savoir ce qu'est devenue Armande, ni Raymond, et je voudrais demander à tous de bien vouloir vous occuper de l'avenir de notre petite Eliane. Je demande pardon à tout le monde de ce qu'involontairement mes «soldats », par leurs déclarations ont pu causer comme mal aux patriotes qui nous ont aidés. .

Nous sommes très courageux, et nous nous quittons pleins d'espoir pour un avenir meilleur et radieux pour vous, et c'est la certitude d'y avoir contribué qui nous reconforte par cette belle journée de printemps. Ne nous regrettez pas, ne nous pleurez pas, et ne perdez pas de temps sur ma tombe, oubliez nous et soyez heureux. Nous avons une belle mort.

Mille fois merci à tous pour toutes les belles et bonnes choses que vous m'avez apportées au cours des deux visites que j'ai eues. J'ai retrouvé à travers tout cela une multitude de sympathie.

Je fais retourner mes affaires à Andrée, 79, rue Boucicaut à Fontenay, comme c'est elle qui doit venir en visite cet après-midi, comme cela vous serez informés de suite.

Encore une fois ne vous désolez pas, et soyez, vous aussi, courageux, il vous faut beaucoup plus de courage à vous, pour continuer à vivre, qu'à moi pour quitter la vie, et c'est pour cela que je supplie tous mes amis de vous accorder leur sollicitude en récompense de notre sacrifice.

Adieu à tous, René. »

« Prison de Fresnes, 24 mars 1944.

A ma chère épouse,
A notre chère petite fille,

Je vous quitte dans trois heures. Je n'aurai pas eu le plaisir de te revoir, ma chère Armande, mais j'ai vécu ces trois derniers mois avec nos souvenirs, et j'ai été heureux d'apprendre par Irène, ta camarade de cellule, que tu avais bon moral. Je te demande infiniment pardon des tortures que je vous ai fait involontairement infliger par la B.S. à la suite de mon silence. J'ai été heureux quoique peiné de voir notre grande et belle fille, et je pars certain qu'elle sera douée pour faire de belles choses dans la vie.

Réclamez la pension à laquelle mon grade de lieutenant vous donne droit et si vos moyens vous le permettent après la guerre, faites donner une bonne instruction à notre cher petit «Bouchon». Ma chère petite Eliane il faudrait, je pense, que tu acceptes le sacrifice de passer, ne serait-ce que deux ou trois ans, dans une bonne pension. Je ne t'avais pas reconnue quand je t'ai vue, tellement tu avais grandi et embelli et je suis fier de te savoir si jolie et saine. Je te remercie aussi de ton sacrifice de ton chocolat et de tes bonbons que tu m'as envoyés, et dont je te retourne une partie.

Ma chère Armande, adieu donc, et sois heureuse, tu le mérites; je te demande infiniment pardon de toutes les misères, des soucis et des ennuis que je t'ai causés pendant notre vie commune; je voudrais encore te demander de te remarier si tu fais la connaissance d'un compagnon intéressant qui puisse te rendre heureuse et ne pas vieillir toute seule. C'est mon dernier vœu, celui de vous souhaiter du bonheur à tous.

Adieu à tous, avec mes meilleurs baisers. René. »

Dernière lettre de René Roeckel adressée à son épouse Armande et à sa fille Eliane depuis la prison de Fresnes.

Prison de Fresnes 24.3.

À ma chère épouse
à notre chère petite fille.

Je vous quitte dans trois heures.
Je n'aurais pas eu le plaisir de te revoir
ma chère Armande mais j'ai vécu ces 3
derniers mois avec mes souvenirs et j'ai été
heureux d'apprendre par Gene, ton camarade
de cellule que tu avais bon moral. Je te
demande infiniment pardon des tortures que
je vous ai fait involontairement infliger
par la BS à la suite de mon silence. J'ai
été heureux quoique peiné de voir notre
grande et belle fille, et je pars certain
qu'elle sera douée pour faire de belles choses
dans la vie. Réclamez la pension à laquelle
mon grade de lieutenant vous donne droit
et si vos moyens vous le permettent après
la guerre faites donner une bonne
instruction à notre cher petit "Bouchon".
Ma chère petite Eliane il faudrait, je
pense, que tu acceptes le sacrifice de pass

ne aller à l'école que deux ou trois ans dans une
école normale. Je ne t'avais pas reconnue quand
je t'ai vue tellement tu es grande et
mûre et je suis fier de te savoir si jolie et
saine. Je te remercie aussi de ton sacrifice de ton
chocolat et de tes bonbons que tu m'as envoyés et dont
je te retourne une partie.

Ma chère Armande, adieu donc, et suis
heureuse, tu le mérites, je te demande
infiniment pardon de toutes les misères des
soucis et des ennuis que je t'ai causés pendant trois
vie commune, je voudrais encore te demander
de te remarier si tu fais la connaissance d'un
compagnon intéressant qui puisse te rendre
heureuse, et de ne pas vieillir toute seule. C'est
mon dernier vœu, celui de vous souhaiter du
bonheur à tous.

Adieu à vous
Avec mes mille meilleurs derniers baisers
René

La commune d'Antony a honoré la mémoire de René Roeckel en donnant son nom à la rue où il habitait.



L'accident vasculaire cérébral ou AVC



L'AVC un trouble aigu de la circulation du sang dans le cerveau. Un tel accident peut entraîner un arrêt d'une ou de plusieurs fonctions cérébrales. Autrefois appelé congestion cérébrale, il touche près de 130 000 personnes par an. On pense souvent à tort que tous les accidents vasculaires cérébraux (AVC) apparaissent sans signes annonciateurs. C'est faux !

Dans certains cas les AVC sont précédés de signes avant-coureurs appelés accidents ischémiques transitoires (AIT) qui se caractérisent :

- par l'apparition de bredouillement
- d'une perte de motricité et de sensibilité de certains membres.
- d'une paralysie d'un membre (on laisse tomber un objet sans le vouloir...)
- ou d'une cécité durant quelques secondes.

Ces signes étant indolores et temporaires, les personnes ont souvent tendance à les négliger. Or ils représentent une véritable chance d'éviter un AVC. En effet, ils permettent d'être pris en charge par un médecin qui pourra si nécessaire prescrire des examens et intervenir, avant qu'une lésion irréversible dans le cerveau ne survienne.

L'accident vasculaire cérébral (AVC)

Il peut résulter d'une artère obstruée ou d'hémorragies après la rupture d'une artère

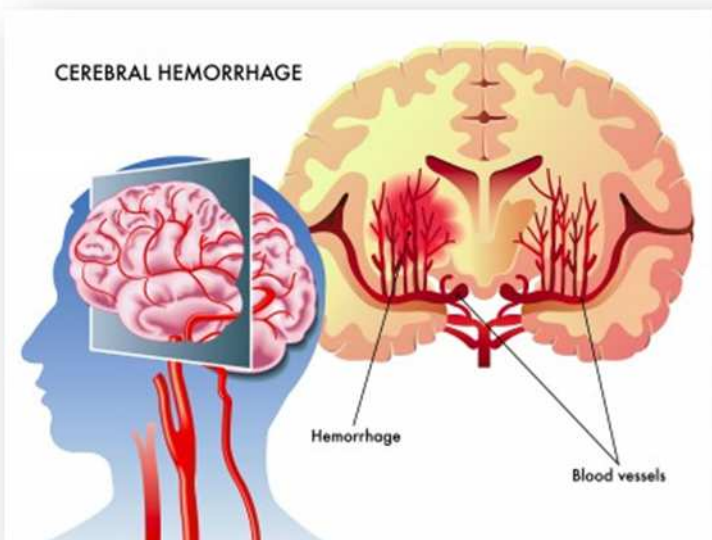
L'AVC ischémique
Des troubles du rythme cardiaque provoquent la formation de petits caillots qui obstruent l'artère. Une partie du cerveau est privée de circulation sanguine

L'AVC hémorragique
L'hypertension provoque une rupture artérielle. Hémorragie dans le cerveau

Symptômes

- Déficit neurologique brutal pendant quelques secondes, minutes ou heures
- Troubles de la sensibilité, du langage ou de la vue, paralysie partielle...
- L'AVC peut entraîner le décès ou un handicap durable

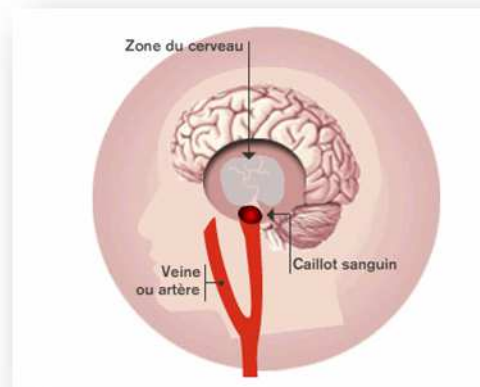
041007 AFP



L'accident cardiovasculaire est une diminution de l'alimentation du cerveau en sang due à un caillot appelé thrombus (Artère qui se bouche) ou à une hémorragie (artère qui saigne). Le traiter convenablement et dans les temps (dans les 3 ou 4 heures qui suivent) réduit le risque de dommage permanent des tissus du cerveau. Donc, si vous identifiez ces symptômes chez vous ou chez quelqu'un d'autre, ne perdez pas de temps et rendez-vous à l'hôpital.

9 Symptômes de l'AVC que tout le monde ignore

1. Des problèmes de vision : Les AVC peuvent faire voir double ou flou ou même faire perdre complètement la vue d'un œil.
2. Des difficultés à parler ou de la confusion : Même les AVC mineurs peuvent provoquer des difficultés de communication, car cela affecte souvent la capacité à s'exprimer et à comprendre un discours. Si quelqu'un ne parvient pas à prononcer une phrase ou mélange des mots, il y a 72% de chances qu'elle souffre d'un AVC.
3. Une faiblesse des membres : Après un AVC, les membres inférieurs deviennent habituellement faibles et plus difficiles à contrôler, voire complètement paralysés. L'AVC affecte surtout le bras ou les jambes opposées à l'hémisphère du cerveau concerné par l'AVC. Tendez vos mains, les paumes vers le haut, et tenez-les dans cette position pendant 10 secondes. Si l'un de vos bras tombe sans pouvoir être contrôlé, c'est le signe d'un AVC.
4. Des vertiges, une perte d'équilibre : Si vous souffrez de vertiges et de nausées et que vous ne pouvez pas vous déplacer normalement, vous avez un AVC.
5. Une douleur vive : Ce n'est pas un symptôme typique de l'AVC, mais si vous ressentez une douleur vive et soudaine dans vos mains, vos pieds, vos doigts ou un côté de votre visage, vous devez certainement vous inquiéter.
6. Un mal de tête sévère : Un mal de tête soudain et très sévère, dont vous pouvez dire qu'il est le pire que vous n'avez jamais ressenti est un symptôme courant de l'AVC. Il touche habituellement les femmes et les personnes jeunes qui ont souffert de migraines dans le passé.
7. Des modifications du visage : Une faiblesse soudaine des muscles du visage peut être une indication claire que vous souffrez d'un AVC. Essayez de sourire ou de montrer les dents. Si vous ne pouvez pas contrôler un côté de votre visage, il est presque certain que vous avez un AVC.
8. Le hoquet : En temps normal, le hoquet constitue seulement un désagrément passager sans danger. Mais quand vous avez un AVC, celui-ci affecte le centre de la respiration dans votre cerveau. Vous pouvez souffrir d'un hoquet prolongé, notamment si vous êtes une femme.
9. La respiration lourde et la tachycardie : Vous manquez d'air ? Vous avez l'impression que votre cœur manque des battements ou, au contraire, qu'il bat trop vite ? Les études ont montré qu'il s'agit d'un symptôme commun de l'AVC, chez les hommes comme chez les femmes.



Dans ces cas-là, il faut contacter le 15 (Samu) immédiatement ! Plus l'intervention ou les traitements interviennent tôt, plus vite le cerveau est irrigué, et moins les séquelles seront importantes.

Les traitements des AVC

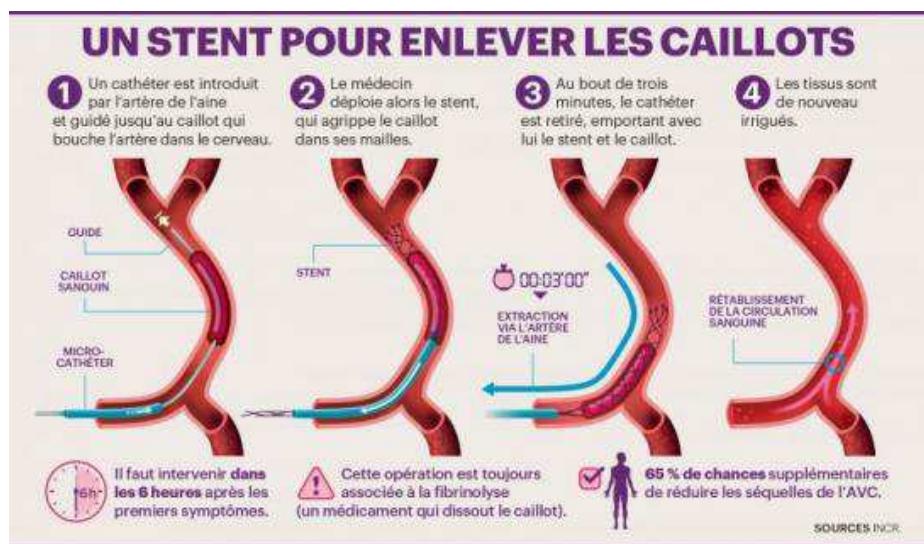
La thrombolyse

Le traitement de base d'un infarctus cérébral consiste en l'administration par voie veineuse d'une molécule nommée rtPA (pour « recombinant tissue plasminogen activator » ou « activateur tissulaire du plasminogène recombinant »), capable de dissoudre le caillot sanguin obstruant l'artère. Ce traitement doit être administré dans les 4 heures et demie suivant l'AVC, le plus tôt étant le mieux. Il augmente de 30 % le nombre de patients guéris ou ne présentant que des séquelles minimales. Il comporte néanmoins un risque d'hémorragie cérébrale et son utilisation doit donc se faire dans des conditions rigoureuses. La fenêtre thérapeutique étant étroite, le nombre de patients pouvant recevoir ce traitement est faible : environ 5 % des patients admis dans la plupart des UNV.

S'il y a une hémorragie : dans les heures qui suivent ce type d'accident vasculaire, des médicaments permettant de diminuer la tension artérielle sont généralement administrés afin de limiter l'hémorragie et les risques de reprise du saignement. Il arrive parfois que l'hémorragie déclenche des crises d'épilepsie. Elles seront alors traitées à l'aide de médicaments de la classe des benzodiazépines.

La thrombectomie

La thrombectomie consiste à introduire, sous contrôle d'imagerie, un cathéter au niveau de l'artère fémorale et le remonter jusqu'au vaisseau où se trouve le caillot dans le cerveau. A l'intérieur de ce cathéter est introduit un stent retriever, une sorte de fil métallique très fin que le neuroradiologue interventionnel fait avancer jusqu'à traverser complètement le caillot. Puis, au moment du retrait, le stent s'ouvre comme une sorte de filet allongé qui permet de capturer le caillot et de le ramener pour ensuite être aspiré à l'aide d'une seringue.



Tournée annuelle de conservation cadastrale Avis aux propriétaires fonciers

Les propriétaires fonciers sont informés que M. GEORGES Nicolas, géomètre du Cadastre sera de passage en commune en Octobre afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La canicule, il vaut mieux en rire !

